



Projet Pédagogique

1 rue Salvador Allende - 28 300 MAINVILLIERS
09.71.00.28.28 - contact@lesvauroux.com

SOMMAIRE

A. Présentation du Centre aquatique et forme les Vauroux.....	4
1. Présentation du site	
2. Présentation de l'espace aquatique	
B. Encadrement et réglementation scolaire.....	5
1. Normes d'encadrement à respecter	
2. Personnel réglementé	
C. Réglementation intérieure à l'usage des scolaires.....	8
1. Hygiène	
2. Tenue pour aller dans les bassins	
3. Sécurité	
4. Accès aux plages	
D. Arrivée et départ du centre aquatique.....	10
1. Arrivée dans l'établissement	
2. Fin de séance et départ de l'établissement	
E. Qu'est-ce que la natation scolaire.....	13
F. Apports pédagogiques.....	14
1. Les fondamentaux de la natation	
2. La construction du nageur	
3. La découverte du milieu aquatique	
4. Le corps flottant	
5. Le corps projectile	
6. Le corps propulseur	
G. Une séance de natation scolaire.....	21
1. La construction d'une séance	
2. Le déroulement d'une séance	
H. Mise en place des situations pédagogiques.....	23
I. Déroulement de l'unité d'apprentissage en cycle 2.....	23

J. Déroulement de l'unité d'apprentissage en cycle 3.....	24
K. Certificat d'aisance aquatique.....	25
L. Attestation Scolaire du Savoir Nager.....	26
1. Textes	
2. Critères de réalisation de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager	
M. Organisation et conduite à tenir en cas d'accident.....	28
N. Situations diverses.....	29
O. Annexes.....	30
1. Liste du matériel pédagogique	
2. Grille de l'évaluation diagnostique	
3. Parcours lors des séances en cycle 2	
4. Parcours lors des séances en cycle 3	
5. Modèle du certificat d'aisance aquatique	
6. Parcours Attestation Scolaire du savoir Nager	
7. Modèle d'Attestation Scolaire du Savoir Nager	

A. Présentation du Centre aquatique et forme les Vauroux

1. Présentation du site

Nichée dans un parc où la promenade et la détente sont recherchées, la piscine des Vauroux a ouvert ses portes en 1973. Après une fermeture d'une dizaine d'années, celle-ci rouvre ses portes le 22 avril 2015.

Le centre aquatique et forme des Vauroux se compose de 2 parties :

- **L'espace aquatique** avec un bassin sportif de 6 couloirs sur 375 m² pour 25 mètres de longueur, doté d'une pente latérale permettant la nage et les activités en simultanée. Un bassin d'activités de 187 m² ainsi qu'un toboggan de 60 mètres de long avec une arrivée aqua-freinée et non plus en direct dans le bassin.
- **Une salle polyvalente** où se déroulent les cours de fitness.

2. Présentation de l'espace aquatique

Lors de leur venue, les scolaires utiliseront le bassin sportif où auront lieu les situations d'apprentissage.



C'est au moment de leur dernière séance qu'ils auront accès au bassin d'activités, dans une séance de jeux guidés, ainsi qu'au toboggan.



B. Encadrement et réglementation scolaire

1. Normes d'encadrement à respecter

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	2 encadrants	2 encadrants	2 encadrants
de 20 à 30 élèves	3 encadrants	2 encadrants	3 encadrants
plus de 30 élèves	4 encadrants	3 encadrants	4 encadrants

2. Personnel règlementé

Voici la liste des différents intervenants et personnes pouvant être présents au bord des bassins lors des séances de natation scolaire.

La surveillance

La surveillance est obligatoire pendant toute la durée de la présence des classes dans le bassin et sur les plages, telle que définie par le plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) prévu par l'article D. 322-16 du code du Sport. Elle est assurée par un personnel titulaire d'un des diplômes conférant le titre de maître-nageur sauveteur conformément à l'article D. 322-13 du code du Sport (cf. annexe 2, § 4). Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves (enseignement obligatoire, dispositifs spécifiques d'aide ou de soutien, accompagnement éducatif).

Les surveillants de bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement.

Ils sont qualifiés pour assurer les missions de sauvetage et de premiers secours. Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

1 MNS au moins est exclusivement affecté à la surveillance pendant toute la durée de présence des classes dans le bassin et sur les plages.

Le personnel chargé de la surveillance doit :

- assurer exclusivement cette tâche, intervenir en cas de besoin ;
- ajourner et interrompre la séance en cas de non-respect des conditions de sécurité et/ou d'hygiène
- vérifier les entrées et sorties de l'eau, interdire l'accès au bassin en dehors des horaires de la vacation.

L'enseignant

Sa mission est d'adapter l'organisation pédagogique à la sécurité des élèves et d'assurer, par un enseignement structuré et progressif, l'accès au savoir-nager tel qu'il est défini par les textes de l'Education Nationale.

Il doit s'assurer que les intervenants respectent l'organisation générale prévue et tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie en rien la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

L'enseignant doit :

- respecter le règlement intérieur de la piscine (déplacements sur les plages, espaces de circulation...)
- prévoir une liste des élèves du groupe
- ordonner les entrées et sorties du bassin (comptage régulier des élèves)
- repérer les signes extérieurs de fatigue chez les élèves
- éviter une densité trop importante d'élèves, au même moment, dans un volume restreint du bassin
- les moments récréatifs de fin de séance sont à proscrire.
- s'assurer de l'effectif de la classe, de la présence des intervenants, de la conformité de l'organisation de la séance au regard du projet
- connaître le rôle de chacun ainsi que les contenus d'enseignement de la séance
- ajourner la séance en cas de manquement aux conditions de sécurité ou d'hygiène
- participer à la mise en place des activités, au déroulement de la séance, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves
- participer à la régulation avec les intervenants impliqués dans le projet

Les professionnels qualifiés et agréés

Ils assistent l'enseignant dans l'encadrement des élèves et l'enseignement de la natation, notamment en prenant en charge un groupe d'élèves, selon les modalités définies par le projet pédagogique.

Les intervenants bénévoles agréés

Ils peuvent assister de façon complémentaire l'enseignant ou l'intervenant qualifié dans les activités que celui-ci conduit avec un groupe d'élèves.

Ils peuvent prendre en charge le groupe d'élèves que l'enseignant leur confie : ils assurent la surveillance du groupe et remplissent une mission d'activités de découverte du milieu aquatique.

Les intervenants bénévoles non agréés / Service civique

Ils participent à l'encadrement de la vie collective (transport, vestiaires, toilettes et douche). Lors de l'activité, ceux-ci ne sont pas admis au bord du bassin et doivent donc regagner la partie accueil.

Les ATSEM

Ils participent à l'encadrement de la vie collective (transport, vestiaires, toilettes et douche). Pas d'agrément nécessaire mais ils peuvent suivre les sessions de formation destinées aux intervenants bénévoles agréés.

Si autorisation du maire, ils peuvent accompagner les élèves dans l'eau (mais ceux-ci ne sont pas comptés dans le taux minimum d'encadrement).

Les AESH

Ils accompagnent l'élève qu'ils suivent, y compris dans l'eau quand cela est nécessaire. L'agrément n'est pas obligatoire mais conseillé.

C. Règlementation intérieure à l'usage des scolaires

1. Hygiène

La température de l'eau est d'au moins 25 degrés.

Les piscines sont soumises à des règles d'hygiène très strictes (traitement de l'eau, désinfection des sols, renouvellement d'eau et d'air) ; chaque usager, dès le plus jeune âge,

doit contribuer au maintien de cette hygiène, dans son intérêt et dans celui de la collectivité, par quelques gestes simples :

- Passage aux toilettes avant d'accéder au bassin
- Douche avant la baignade
- Passage par le pédiluve
- Port de bonnet de bain obligatoire
- Port de chaussons de natation en cas de verrues plantaires

Le maillot de bain s'enfile à la piscine ; il n'est pas porté par l'enfant depuis le début de la journée.

Santé : si des manifestations cutanées à caractère transmissible sont constatées par les enseignants, il leur appartient d'en informer les éducateurs.

2. Tenue pour aller dans les bassins

- **Le port des caleçons ou shorts est interdit.**
- **Seul le maillot de bain est admis** (pour les enfants et enseignants) le cas échéant une tenue de sport permettant d'intervenir dans l'eau sans être gêné (short, tee-shirt) est tolérée pour l'encadrement.
- Le maillot de bain « une pièce » est vivement recommandé pour les filles.
- Les intervenants doivent porter une tenue confortable et adaptée à l'activité (short / tee-shirt) et différentes de celle portée à l'extérieur.
- Les bracelets, lacets et cordelettes, colliers, bagues et autres bijoux sont interdits afin d'éviter dans l'eau et sous l'eau tout accrochage avec le matériel existant.

3. Sécurité

Les enseignants doivent prendre connaissance du **Plan d'Organisation de la surveillance et des secours** (cf. arrêté du 16.06.1998 paru au .JO.du1.08.1998).

Une **éducation à la sécurité** doit être conduite, en classe et à la piscine, afin de construire chez les élèves des comportements adaptés à la spécificité du lieu.

La surveillance des élèves dans les vestiaires relève de l'enseignant.

Aucun enfant n'est autorisé à entrer dans l'eau avant que le responsable du groupe dont il fait partie ne l'y ait autorisé.

A la fin de la séance, aux « TROIS COUPS DE SIFFLET », les enfants doivent évacuer les bassins.

En cas d'urgence **VITALE** nécessitant l'évacuation des bassins, le maître-nageur de surveillance fera entendre « **PLUSIEURS PETITS COUPS DE SIFFLET RAPIDE** ».

4. Accès aux plages

A l'entrée sur le bassin les groupes s'orientent sur la droite pour venir s'asseoir sur le muret et attendre le début de leur créneau.

En cas d'évacuation : si pour une raison ou une autre, le MNS de surveillance doit intervenir, il se fait remplacer par un MNS enseignant qui confie son groupe à un (e) enseignant (e) et fait évacuer le bassin avec l'aide de tous les adultes présents. Un comptage des enfants est alors effectué.

A la sortie du bassin les groupes se rassemblent en haut des escaliers afin de reconstituer tout l'effectif de la classe.

D. Arrivée et départ du centre aquatique

L'objectif de cette partie est d'expliquer le cheminement que vous allez emprunter lors de votre arrivée/sortie avec votre classe, afin de faciliter l'accès à l'établissement.

1. Arrivée dans l'établissement

Celle-ci se fera par la porte principale de l'établissement.



Une fois les portes franchies, vous arriverez à l'espace accueil où il vous sera demandé de signer la feuille d'émargement à disposition en indiquant le nombre d'élèves présents ainsi que le nombre d'accompagnateurs. (Enseignants et parents agréés). De plus, les clés des vestiaires vous seront remises.



Vous passerez ensuite avec votre classe, par le portillon situé sur le côté droit des bornes électroniques, afin d'emprunter l'escalier menant aux vestiaires.



Vous arriverez alors à la zone de déchaussage qui mène au couloir où se trouvent les vestiaires collectifs



Chaque créneau aura à disposition 2 vestiaires (filles et garçons chacun séparés dans 1 vestiaire). Les clés des vestiaires seront gardées par l'enseignant qui en a la responsabilité. Lorsque les enfants seront en tenue de bain (maillot de bain et bonnet), vous pourrez alors accéder aux sanitaires et douches.



Vous pourrez ensuite accéder au bassin en passant par le pédiluve ainsi que par l'escalier. Une fois que vous serez sur le bord du bassin, les élèves iront s'asseoir sur le muret situé le long du bassin sportif du côté du 1.20 mètre.



2. Fin de séance et départ de l'établissement

A la fin de la séance, signalée par les 3 coups de sifflet du maître-nageur en surveillance, les élèves devront sortir de l'eau et se ranger en haut de l'escalier.

Après avoir compté les élèves, vous pourrez regagner les douches et effectuer le chemin en sens inverse pour la sortie.

E. Qu'est-ce que la natation scolaire

Les activités aquatiques font partie intégrante de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive à l'école. Elles contribuent à **l'éducation globale de l'enfant** et visent à lui faire acquérir des **compétences spécifiques** définies par les programmes.

Il convient de favoriser la **continuité des apprentissages** qui, de l'école primaire au collège puis au lycée, visent à assurer la construction, par tous les élèves, des compétences indispensables à la maîtrise de leur sécurité.

Le parcours d'apprentissage de l'élève doit comprendre des moments de découverte et d'exploration - sous forme de jeux et de parcours soutenus par un matériel adapté-, et des moments d'enseignement progressifs et structurés souvent organisés sous forme d'ateliers. (circulaire n° 2017-127 du 22.08.2017, relative à l'enseignement de la natation scolaire dans les établissements scolaires des premier et second degré).

F. Apports pédagogiques

1. Les fondamentaux de la natation

L'autonomie et la maîtrise complète du milieu aquatique passent par l'acquisition de compétences diverses que l'on peut regrouper en 5 grands thèmes.

IMMERSION

Définition :

L'immersion consiste à pouvoir se repérer et se déplacer sous l'eau afin de pouvoir explorer l'espace aquatique.

Cas pratiques :

Accepter l'eau sur l'ensemble du corps sans appréhension, rechercher un objet sous l'eau, explorer les fonds sous-marins.

Utilité des exercices d'immersion :

- Pour certains pratiquants, avoir de l'eau sur le visage peut être une source d'appréhension. Des éclaboussures ou une immersion imprévue peuvent alors provoquer un début de panique, même pour une personne sachant se déplacer.
- Les exercices d'immersions sont un préalable aux exercices d'équilibres et de déplacements sur le ventre car ceux-ci nécessitent de mettre le visage dans l'eau.

Evolution des exercices d'immersion :

Je mets la bouche et le nez dans l'eau.

Je mets la bouche dans l'eau et je fais des bulles.

Je mets la tête dans l'eau et je fais des bulles.

Je passe sous un obstacle.

Je vais chercher des anneaux au fond de l'eau en m'aidant d'une échelle, d'une perche ou de la cage.

Je vais chercher des anneaux au fond sans aide.

EQUILIBRES / FLOTTAISON

Définition :

Action permettant une stabilité dans le milieu aquatique en position verticale et horizontale ainsi qu'un redressement pour reprendre appui au sol.

Cas pratiques :

Se laisser flotter en position allongée sur le ventre et sur le dos, savoir se redresser dans l'eau.

Utilité des exercices d'équilibre :

- Les pertes d'équilibre et l'incapacité à se redresser pour prendre appui au sol peuvent être à l'origine de noyades même en faible profondeur.
- La maîtrise de l'équilibre horizontal sera essentielle pour les futurs déplacements

Evolution des exercices d'équilibre :

Je fais l'étoile sur le ventre avec ou sans matériel.

Je fais la boule avec ou sans matériel.

Je fais l'étoile sur le dos en tenant le bord d'une main.

Je fais l'étoile sur le dos avec une frite.

Je fais l'étoile sur le dos sans matériel.

Je pousse sur le mur, tête dans l'eau, bras tendus devant, tête rentrée et je me laisse glisser sur le ventre (la fusée).

RESPIRATION

Définition :

Fonction d'ordinaire inconsciente mais qui doit être adaptée aux spécificités du milieu aquatique.

Cas pratiques :

Se déplacer sur de plus grandes distances, s'immerger facilement en expirant tout l'air contenu dans les poumons.

Utilité des exercices de respiration :

- Pour pouvoir se déplacer sur de longues distances il est nécessaire d'avoir une respiration adaptée avec une expiration complète sous l'eau et une inspiration rapide en surface. De plus, cette respiration doit être synchronisée aux mouvements propulsifs.
- Les poumons remplis d'air nous font flotter, c'est le phénomène des poumons ballastes. Pour pouvoir s'immerger plus facilement et plus efficacement, il est nécessaire d'apprendre à expirer complètement sous l'eau pour "vider" ses poumons.

Evolution des exercices de respiration :

Je souffle sur le flotteur pour le faire avancer.

Je mets la bouche dans l'eau et je fais des bulles.

Je mets la tête dans l'eau et je fais des bulles.

Je fais des petits battements, allongé sur le ventre et je souffle par la bouche tête dans l'eau (accrocher au mur puis à une frite).

Même chose mais prendre sa respiration sans arrêter les petits battements.

Même chose mais je tourne ma tête sur le côté pour respirer.

DEPLACEMENTS (VENTRE / DOS)

Définition :

C'est le fait de se mouvoir en milieu aquatique et de pouvoir explorer l'espace à la surface ou sous l'eau.

Cas pratiques :

Rejoindre le bord du bassin, pratiquer la natation en compétition ou en loisir.

Utilité des exercices de déplacements :

- Les exercices de déplacements sont bien évidemment indispensables pour évoluer en toute sécurité en grande profondeur.
- Pouvoir se déplacer sur de longues distances permettra une pratique sportive de la natation et donc le développement des capacités physiques et en particulier de l'endurance.

Evolution des exercices de déplacements :

VENTRE : *Je me déplace avec 1 ou 2 frites sous les bras.*

Je me déplace avec 1 frite sous le ventre.

Je me déplace avec 1 frite loin devant.

Je me déplace sans matériel, en fusée, les bras loin devant.

DOS : *Je me déplace avec 2 frites sous les bras en regardant le plafond.*

Je me déplace avec 2 frites dans les mains, les bras bien écartés, bien allongé

Je me déplace avec 1 frite sous les bras, je regarde le plafond et sors mon ventre.

Même chose avec la frite sur les cuisses

Même chose sans matériel (possibilité d'avoir une main qui glisse contre le mur).

ENTREES DANS L'EAU

Définition :

L'entrée dans l'eau est l'action permettant d'accéder de différentes manières (plongeon, saut, roulade, toboggan...) à un plan d'eau.

Cas pratiques :

Basculer d'un bateau, savoir réagir à une chute imprévue.

Utilité des exercices d'entrées dans l'eau :

- Les tests nécessaires pour la pratique des activités nautiques commencent par une chute arrière.
- Pour une pratique sportive de la natation il est nécessaire de savoir entrer dans l'eau par un plongeon ou au moins par un saut.

Evolution des exercices d'entrées dans l'eau :

SAUT : Je descends par les marches ou l'échelle.

Je m'assoie au bord pour rentrer dans l'eau.

Je donne la main à mon professeur pour rentrer dans l'eau.

En tenant la perche je saute dans l'eau.

Je descends le toboggan.

Je marche sur un tapis pour rentrer dans l'eau.

Je saute dans un cerceau ou un tapis à trou.

PLONGEON : Assis sur le bord, bras tendus, tête rentrée, je me laisse tomber en avant.

Debout, Les mains aux chevilles, tête rentrée, je me laisse tomber en avant.

Debout, genoux fléchis, bras tendus, tête rentrée, je me laisse tomber en avant.

Même chose en poussant sur ses jambes.

CHUTE ARRIERE : Assis sur le bord, bras autour des genoux, tête rentrée, je me laisse tomber en arrière.

Même chose en position accroupie.

Debout, Les mains aux chevilles, tête rentrée, je me laisse tomber en arrière.

2. La construction du nageur



3. La découverte du milieu aquatique

Les objectifs de cette étape sont de **faire découvrir à l'enfant le milieu aquatique et de faire disparaître les peurs et les appréhensions liées à ce milieu**. Dans ce but, il est conseillé d'avoir un contenu ludique qui permette l'acceptation de l'immersion, la découverte de nouveaux équilibres, le repérage de l'espace disponible ainsi que de multiples entrées dans l'eau. L'eau doit devenir pour l'enfant un endroit accueillant, ludique et créateur de nouvelles expériences.

En général ce groupe sera constitué d'enfants rarement venus à la piscine, voire pas du tout. Ces enfants peuvent rencontrer quelques craintes vis-à-vis du milieu aquatique. Il faudra dans un premier temps **faire disparaître ces peurs** avant de commencer réellement à apprendre à nager.

Par ailleurs, il faudra être très vigilant sur **l'organisation** et la **sécurité**.

Peurs rencontrées : avaler de l'eau, les yeux qui piquent, s'enfoncer et de ne pas pouvoir remonter (de tomber), ne plus pouvoir respirer, se remplir, perdre ses repères terriens (visuel, appuis solides, déséquilibre), ne pas pouvoir se remettre debout, ne pas pouvoir revenir au bord.

Objectifs

FAMILIARISER l'enfant au milieu aquatique et faire disparaître les craintes liées à ce milieu.

La mise en place de **situations ludiques** est donc essentielle. Des immersions, des entrées dans l'eau variées, des déplacements debout permettront de remplir cet objectif. L'enfant va découvrir son espace et se l'approprier. Ces acquisitions amèneront naturellement au deuxième objectif qui sera de perdre complètement ses habitudes de terrien pour s'allonger et trouver son équilibre sur le ventre et sur le dos. Cette position horizontale étant indispensable aux futurs déplacements aquatiques.

Objectif prioritaire : Construire l'apnée

Exemples

- Immersion/respiration : S'immerger totalement et bloquer les voies respiratoires
- Entrée dans l'eau : Entrer dans l'eau sans aide et sans appréhension
- Equilibres / Déplacements : Courir dans le petit bassin pour s'éclabousser

4. Le corps flottant

Au cours de cette étape, l'enfant perd progressivement ses appuis solides pour se **laisser porter par l'eau**. L'enfant passe de la position debout (utilisée dans les déplacements terrestres) à la **position horizontale** favorable aux déplacements aquatiques. L'exercice de référence consiste à s'allonger immobile sur le ventre et sur le dos. Il est possible dans un premier temps d'utiliser du matériel de flottaison.

ACCEPTATION DE NE RIEN FAIRE

Cette étape est très importante et nécessaire. Souvent cette étape est passée rapidement pour aller plus vite aux déplacements. De plus donner des accessoires de flottaison n'effacera pas les craintes. D'où l'importance de déconstruire les représentations que l'élève a de l'eau.

« L'utilisation massive d'accessoires tend à contourner les difficultés, à masquer la réalité des problèmes au demeurant simples à résoudre dès lors qu'ils sont objectivement identifiés. Elle fausse par ailleurs les relations authentiques de l'homme et de l'eau. » (Raymond Catteau Devenir meilleur nageur à l'école)

Objectif prioritaire : se laisser flotter

Exemples :

- Immersion : S'asseoir au fond du bassin et se laisser remonter
- Equilibres/ Déplacements : S'allonger sur le ventre et sur le dos sans matériel
- Entrée dans l'eau : Sauter dans l'eau sans aide
- Respiration : Souffler dans l'eau par la bouche et par le nez

5. Le corps projectile

Au cours de cette étape, l'enfant va apprendre à **devenir rigide et profilé** afin de fendre l'eau et de **limiter le plus possible les résistances** liées au milieu. Le corps projectile peut être représenté comme la construction d'une coque de bateau.

Objectifs

L'objectif de ce groupe sera de se déplacer sans matériel sur une distance supérieure à 5 mètres sur le ventre et sur le dos. Ceci nécessitera au préalable l'acquisition de certaines compétences intermédiaires :

- L'acquisition d'une respiration adaptée : l'enfant devra apprendre à enchaîner expirations sous l'eau et inspirations en surface.
- La construction du corps projectile : le corps devra devenir **rigide et profilé** afin de fendre l'eau et de **limiter le plus possible les résistances** liées au milieu. Ceci permettra à l'enfant de découvrir de nouveaux équilibres, cette fois-ci en mouvement.

Attention toutefois à l'aspect sécuritaire. Ce groupe n'étant pas considéré comme autonome il sera nécessaire de sécuriser les séances. Pour cela vous pouvez :

- Utiliser du matériel de flottaison ce qui permet de rassurer l'enfant dans sa découverte du milieu.
- Aménager le bassin de manière à ce qu'il y ai toujours des points d'appuis solides.

Objectif prioritaire : glisser

Exemples

- Equilibres : Se laisser glisser à la surface de l'eau sur le ventre et sur le dos sans se déformer
- Entrée dans l'eau : Sauter dans le petit bassin sans aide en restant droit
- Immersion : Passer à travers différents dispositifs immergés (cerceaux, cage...)

6. Le corps propulseur

Dans cette phase, le corps devient **propulseur grâce à l'action des bras et des jambes**. Les modes de déplacements peuvent être variés et déboucher sur une ou plusieurs nages codifiées. Le but étant de rendre cette propulsion de plus en plus **efficace et économe**. De plus, pour que le nageur puisse se déplacer sur de grande distance, il est indispensable qu'il apprenne à **coordonner sa respiration et ses mouvements**.

Pour que le nageur puisse se déplacer sur de longue distance, ou nager vite, il est indispensable qu'il apprenne à coordonner sa respiration avec ses mouvements et gérer son énergie en fonction du type d'effort qu'il a à fournir.

Objectifs

Le premier objectif de ce groupe sera d'atteindre le "savoir nager" tel que le définit l'éducation nationale. Ce niveau confère à l'élève une grande autonomie et lui permet de réagir à des situations pouvant se présenter en milieu naturel (chute d'un bateau, passage sous une vague...).

Afin de remplir cet objectif, il faudra donc :

- Affiner les compétences de l'élève dans les différents thèmes (déplacements, équilibres, entrées dans l'eau, immersions et respiration).
- Proposer des parcours mettant en jeu successivement ces différentes compétences (exemple : entrée dans l'eau suivie d'un déplacement).

Il est également souhaitable que l'enfant apprenne une technique de nage sur le ventre et sur le dos. Cette maîtrise technique lui permettra en effet de couvrir une distance plus grande en réduisant le coût énergétique de son déplacement et d'enchaîner plus facilement les actions.

Objectifs prioritaires : se propulser / respirer efficacement

Exemples

- Déplacements : Utiliser les bras pour se propulser (sur le ventre et le dos) en augmentant les surfaces d'appui sur l'eau et l'amplitude des mouvements de bras.
- Entrée dans l'eau : Plonger
- Respiration : Alternier expiration longue sous l'eau et inspiration brève en surface.
- Immersion : Aller chercher un objet dans le grand bassin avec un plongeon canard.
- Respiration : Synchroniser sa respiration avec les mouvements de bras.
- Entrée dans l'eau : plonger et enchaîner une nage.

6. Une séance de natation scolaire

1. La construction d'une séance

L'évaluation diagnostique réalisée au cours de la première séance permet de répartir les enfants en différents groupes selon leurs besoins mais cela reste global. Les exercices des premières séances doivent donc permettre d'évaluer de façon plus précise les compétences de l'ensemble du groupe dans les 5 thèmes de l'enseignement de la natation. (Déplacements / immersion / respiration / équilibre / entrées dans l'eau). Ils permettent également d'identifier les difficultés rencontrées de manière individuelle par chaque élève.

Si vous vous apercevez qu'il existe des différences dans votre groupe, il sera possible d'effectuer des changements de groupe afin de permettre aux enfants de suivre un apprentissage plus adapté.

La construction d'une séance s'appuie toujours sur les bilans réalisés lors des séances précédentes. Ceci permettra en particulier d'adapter la difficulté des tâches proposées aux capacités des élèves. Il faut choisir plusieurs situations pédagogiques qui permettront d'avancer vers les étapes de progression définies. Certains exercices peuvent permettre d'aborder plusieurs thèmes simultanément et donc d'avancer vers plusieurs étapes en même temps.

2. Le déroulement d'une séance

Mise en place du matériel

Votre séance commence avec la mise en place du matériel. Bien préparer le matériel permet également d'éviter des pertes de temps et des problèmes d'organisation (notamment l'aspect sécuritaire) car il est difficile d'aller chercher du matériel en cours de séance lorsque l'on a la responsabilité d'un groupe. Si le matériel que vous souhaitez utiliser n'est pas sorti, il se trouve dans le local matériel situé au bout du couloir infirmerie. Vous y en avez le libre accès.

Vous trouverez la liste du matériel disponible en annexe p.31

Accueil du groupe

A la suite de l'évaluation diagnostique réalisée lors de la première séance, les enfants sont répartis en 2 groupes selon leurs besoins. Il est possible d'attribuer à chaque groupe un point de rendez-vous distinct.

Phase de pratique

L'objectif est de mettre en place une pratique sécurisée permettant une progression des élèves grâce à des exercices adaptés. Le temps de pratique effectif doit être le plus important possible car la répétition des actions est nécessaire à l'apprentissage.

Afin d'optimiser cette pratique, plusieurs possibilités d'organisation :

- La mise en place d'un parcours permettant un enchaînement d'actions (exemple : entrée dans l'eau et déplacements).
- Des situations pédagogiques permettant de développer un thème en particulier.

Retour sur la séance

Le retour sur la séance est assez court et dure 2 à 3 minutes. Ce temps permet de réunir le groupe avant le retour au vestiaire et de faire un "débriefing" de la séance avec les enfants. Il permet également de revenir sur les points suivants :

- Comment s'est déroulée la séance ? (L'attitude du groupe, le respect des règles...)
- Quels exercices ont été réalisés et à quoi servent-ils ?
- Que fera-t-on lors de la séance suivante ?
- Emotions et ressenti des élèves

En faisant intervenir les enfants verbalement au cours de ce retour au calme ils s'impliqueront davantage dans l'analyse de la séance ce qui permettra de mieux fixer les apprentissages.

H. Mise en place des situations pédagogiques

Les situations pédagogiques mises en place doivent :

- Être variées en nature et quantité.
- Tenir compte du vécu et de la maturité de l'enfant (lui donner du temps).
- Entretenir la motivation c'est-à-dire proposer un milieu attractif (déclenchant plaisir et action).
- Proposer des situations qui correspondent à ses possibilités
- Privilégier des objectifs de maîtrise (meilleure connaissance de soi) et non des objectifs compétitifs.

I. Déroulement de l'unité d'apprentissage en cycle 2

Durant les séances du cycle de natation, l'élève va passer par différentes phases d'apprentissage.

La première va être le passage d'une évaluation diagnostique sous forme de parcours afin de constituer des groupes de niveaux. (*Parcours cf. annexes p.35, 36, 37, 38*)

Les séances suivantes permettront à l'élève d'évoluer à son rythme en utilisant l'aménagement du bassin.

L'objectif durant ce cycle étant le passage du certificat d'aisance aquatique. (*cf. annexe p. 43*)

Séance 1 : Evaluation diagnostique. Parcours en continu et tests de niveaux pour constituer les groupes. (cf. annexe p.34)

Séance 2 et 3 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80). Accès au matériel (frites, anneaux, toboggan...)

Séance 4 : Classe complète, parcours en continu avec de nouveaux éléments faisant évoluer la difficulté.

Séance 5 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80). Inversion des deux groupes à la moitié de la séance avec en grande profondeur le travail des différents ateliers du test d'aisance aquatique. Il s'agit d'une évaluation formative où les enfants répètent plusieurs fois le test ce qui nous permettra de déterminer les objectifs à travailler / approfondir avant la fin du cycle.

Séance 6 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80). Accès au matériel (frites, anneaux, toboggan...)

Séance 7 : classe complète, parcours en continu avec de nouveaux éléments faisant évoluer la difficulté.

Séance 8 : classe complète, parcours en continu avec de nouveaux éléments faisant évoluer la difficulté sur la première partie de la séance puis durant la deuxième partie, passage du test d'aisance aquatique en conditions réelles.

Séance 9 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80) avec inversion des groupes. Accès au matériel (frites, anneaux, toboggan...)

Séance 10 : Passage du certificat d'aisance aquatique et jeux guidés.

J. Déroulement de l'unité d'apprentissage en cycle 3

Durant les séances du cycle de natation, l'élève va passer par différentes phases d'apprentissage.

La première va être le passage d'une évaluation diagnostique sous forme de parcours afin de constituer des groupes de niveaux. (Parcours cf. annexes p.39, 40, 41, 42).

Les séances suivantes permettront à l'élève d'évoluer à son rythme en utilisant l'aménagement du bassin.

L'objectif durant ce cycle étant le passage de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager. (cf. annexes p. 44 et 45)

Séance 1 : Evaluation diagnostique. Parcours en continu et tests de niveaux pour constituer les groupes. (cf. annexe p.34)

Séance 2 et 3 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80). Accès au matériel (frites, anneaux, toboggan...)

Séance 4 : Classe complète, parcours en continu avec de nouveaux éléments faisant évoluer la difficulté.

Séance 5 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80). Inversion des deux groupes à la moitié de la séance avec en grande profondeur le travail des différents ateliers de l'attestation du savoir nager. Il s'agit d'une évaluation formative où les enfants répètent plusieurs fois le test ce qui nous permettra de déterminer les objectifs à travailler / approfondir avant la fin du cycle.

Séance 6 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80). Accès au matériel (frites, anneaux, toboggan...)

Séance 7 : classe complète, parcours en continu avec de nouveaux éléments faisant évoluer la difficulté.

Séance 8 : classe complète, parcours en continu avec de nouveaux éléments faisant évoluer la difficulté sur la première partie de la séance puis durant la deuxième partie, passage du test du savoir nager en conditions réelles.

Séance 9 : classe divisée en 2 groupes. Un groupe en petite profondeur (1.20) et un groupe en grande profondeur (1.80) avec inversion des groupes. Accès au matériel (frites, anneaux, toboggan...)

Séance 10 : Passage de l'attestation du « Savoir nager » et jeux guidés.

K. Certificat d'aisance aquatique

Le certificat d'aisance aquatique est défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport. Ce test peut être préparé et passé dès le cycle 2 et, lorsque cela est possible, dès la grande section de l'école maternelle. Sa réussite peut être certifiée par tout enseignant des établissements d'enseignement publics ou des établissements d'enseignement privés sous contrat avec l'État, dans l'exercice de ses missions. L'obtention du certificat d'aisance

aquatique permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

Le test permet de s'assurer que l'élève est apte à :

- effectuer un saut dans l'eau ;
- réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.

Un certificat attestant de la réussite au test est remis à l'élève ou à son représentant légal. (cf. annexe p.43)

L. Attestation scolaire du savoir nager

1. Textes

L'attestation scolaire « savoir-nager » (ASSN) est définie par l'arrêté du 9 juillet 2015 (MENE1514345A) ; elle est validée prioritairement dans les classes de CM1, CM2 ou sixième. Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou le principal du collège est signée par le professeur des écoles et un professionnel qualifié à l'école primaire, ou par le professeur d'éducation physique et sportive au collège. Elle permet l'accès aux activités aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (article A. 322-3-1 du code du sport).

L'ASSN repose sur la maîtrise d'un parcours aquatique et de connaissances spécifiques au milieu aquatique. Elle valide un niveau de compétences permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscines, plan d'eau calme à pente douce).

Le parcours doit être **réalisé en continu, sans reprises d'appuis solides** (bord du bassin, fond ou tout autre élément en surface) Il n'y a **aucune contrainte ou limite de temps**. Le parcours doit impérativement être fait **sans lunettes**.

Au cours de l'enseignement, les élèves devront également attester de certaines connaissances relatives au milieu.

<u>Connaissances et attitude</u>	<u>Indications pour l'évaluation</u>
Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème.	Localiser le surveillant
Connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.	Utilisation systématique de la douche et respect des consignes de sécurité spécifiques au bassin.
Savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels l'ASSN est adapté.	Identifier ses ressources et ses limites en fonction du milieu.

2. Critères de réalisation de l'Attestation scolaire du Savoir-nager

En annexe vous retrouverez les photos du parcours ainsi que l'attestation délivrée aux élèves.
(Cf. annexes p.44 et 45)

<u>Capacités</u>	<u>Critères d'exécution et de réussite</u>
Entrer dans l'eau en chute arrière	Position accroupie, entrée par les fesses, rester dans l'axe de la chute
Déplacement de 3,5 mètres en direction de l'obstacle	Libre, ne pas toucher le fond ni le mur, pas de limite de temps
Franchir l'obstacle sur une distance de 1,5 m.	Immersion complète, ne pas toucher l'obstacle
Déplacement ventral sur 15 mètres	Libre, ne pas toucher le fond ni le mur, pas de limite de temps

Au cours du déplacement, au signal sonore, sustentation verticale de 15 secondes et reprise du déplacement ventral	Statique ou dynamique, visage et voies respiratoires émergées
Demi-tour et passer en position dorsale	Ne pas toucher le fond ni le mur, sans reprise d'appuis
Déplacement dorsal sur 15 mètres.	Libre, ne pas toucher le fond ni le mur, pas de limite de temps
Au cours du déplacement, au signal sonore, équilibre dorsal de 15 secondes et reprise du déplacement dorsal	Position horizontale dorsale statique avec ou sans action de stabilisation, voies respiratoires émergées
Se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle	Immersion complète, ne pas toucher l'obstacle
Déplacement ventral pour revenir au point de départ	Libre, ne pas toucher le fond ni le mur, sans limite de temps

M. Organisation et conduite à tenir en cas d'accident

Il est demandé aux enseignants de venir à chaque séance avec la fiche de renseignements des élèves.

La déclaration d'accident sera établie conjointement et consignée par l'adulte responsable du groupe et l'enseignant.

Seuls les MNS sont habilités à intervenir sur une personne blessée dans l'enceinte de l'établissement. Ils déclenchent le processus d'intervention adapté et font appel aux pompiers si nécessaire selon la mise en application du P.O.S.S. (Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours).

En fonction de l'intervention et de l'organisation mise en place, l'enseignant devra regrouper tous les élèves et les diriger vers les vestiaires.

N. Situations diverses

Sanitaires

Lorsqu'un enfant souhaitera se rendre aux sanitaires, celui-ci devra être obligatoirement accompagné par le parent accompagnateur le plus proche. Si aucun parent n'est disponible, il devra prévenir son enseignant qui prendra les dispositions nécessaires.

Changement de groupe pour un élève

En cours de cycle et après concertation, le passage dans un autre groupe est possible pour certains élèves dont les compétences seraient devenues inadaptées dans le groupe d'origine.

Enseignant absent

En cas d'absence d'un enseignant, le directeur doit s'assurer que le professeur chargé du remplacement est informé sur les diverses dispositions administratives et pédagogiques.

MNS en charge d'un groupe absent

En cas d'absence d'un MNS, celui-ci sera remplacé par un MNS supplémentaire agréé afin que les normes d'encadrement soient toujours respectées. Dans le cas contraire, la séance sera annulée.

Non venue d'une classe

Le directeur de l'école devra prévenir dans les plus brefs délais de la non venue de la classe. Aucune séance de rattrapage n'est prévue.

Problème technique

En cas de problème technique entraînant l'impossibilité de maintenir la séance, nous appellerons les classes concernées.

ANNEXES

1. Liste du matériel pédagogique

Chaque élément placé dans le bassin à une ou plusieurs fonctionnalités. Il en revient à nous (enseignants, éducateurs) de mettre en interaction les élèves avec les objets mis à disposition, sous forme d'ateliers, de situations ou encore de parcours de motricité en exploitant toutes les utilisations possibles (sans oublier l'imaginaire de l'enfant et toutes ses réponses motrices).

Le matériel doit être choisi en fonction d'intentions pédagogiques précises. Selon le type de matériel utilisé avec l'enfant, il existe une progression en termes d'apprentissage, et ce, en ajoutant seulement une ou deux consignes supplémentaires.



Les tapis flottants : soutien, appui, support de chute dans l'eau.

L'enfant développe ses déplacements : ramper, à 4 patte, debout. Il est intéressant d'y ajouter d'autres modules pour franchissement d'obstacles (passer dessous, dessus, monter, descendre, escalader, enjamber...), marches et courses en avant, en arrière, rotations, roulades...

= **entrées dans l'eau / immersions**



Les toboggans : matériel développant les entrées dans l'eau induisant l'immersion.

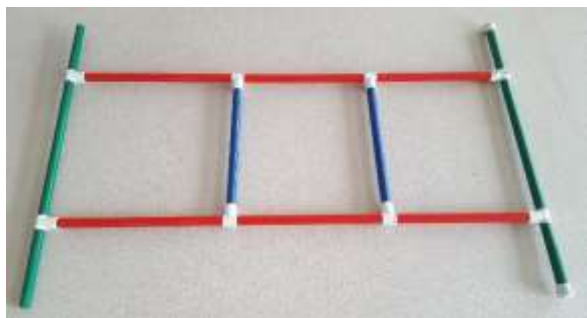
Peuvent être placés au bord et/ou dans l'eau.

= **entrées dans l'eau / immersions**



Les frites : Elles valorisent l'autonomie et les déplacements de l'enfant. L'objectif est de lui permettre de développer son équilibre.

= **Déplacements / flottaison / entrées dans l'eau**



Cage / échelle / tunnel : Outils pédagogiques permettant à l'élève de se déplacer tout en découvrant de nouveaux appuis. Ces outils permettent également de travailler l'immersion.
= **Immersions / déplacements**



Matériel lesté : utile pour faire découvrir la profondeur.
= **Immersions / respiration**



La ceinture de natation : aide à la flottabilité pour faciliter l'apprentissage de la natation. Elle se compose généralement de « bouchons » en mousse.
= **Déplacements / flottaison**



Les planches : suite logique de l'utilisation de la frite, elles valorisent l'autonomie et les déplacements de l'enfant. Elles permettent de travailler aussi bien les bras que les jambes.

= **déplacements**



Le Pull boy : c'est un objet en mousse qui se cale entre les jambes pour pratiquer des exercices de natation destinés à renforcer le travail des bras. Il peut aussi être utilisé comme une planche pour le travail des jambes.

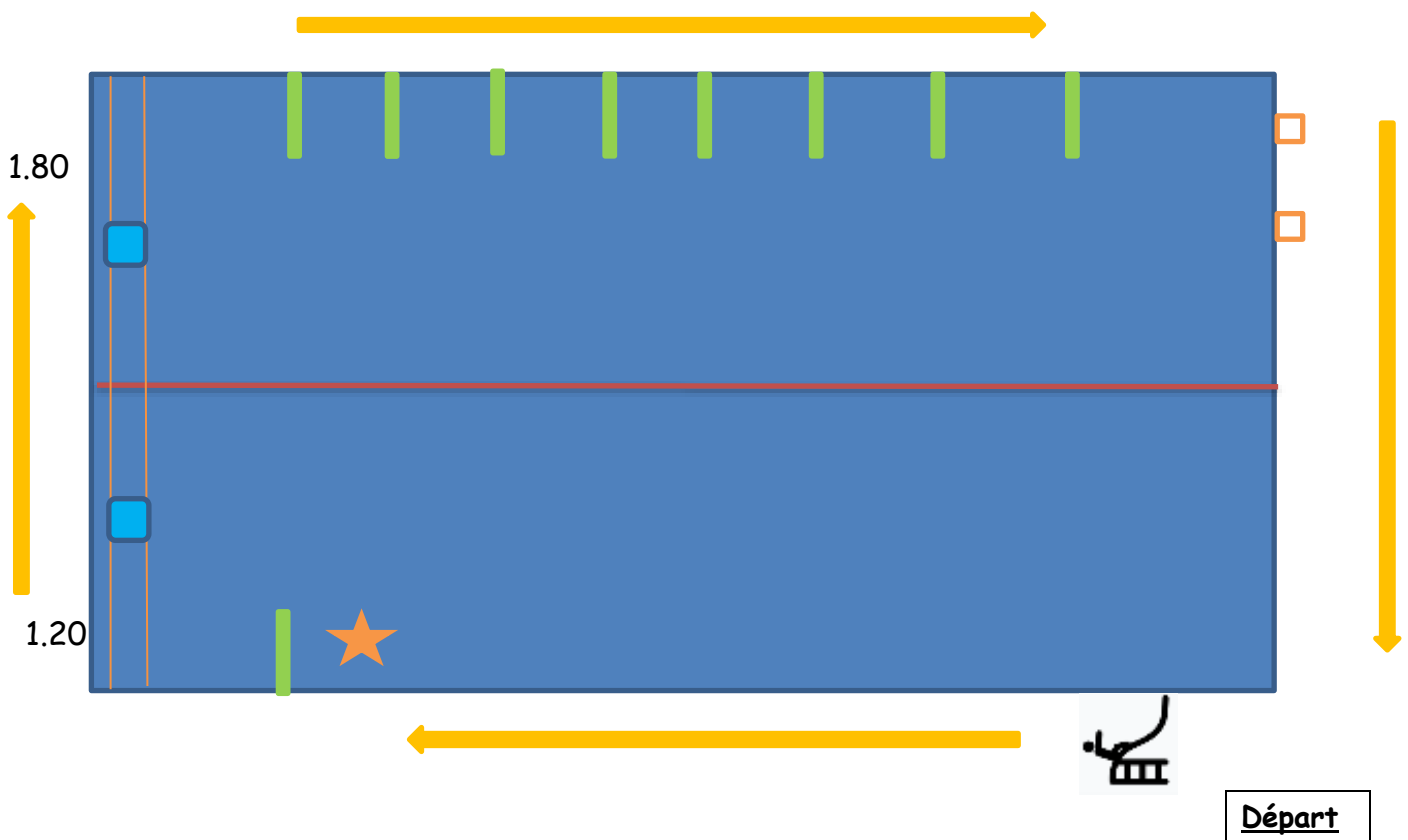
= **déplacements**



Les palmes : matériel permettant à l'élève de se déplacer plus aisément et rapidement dans l'eau. Grâce à sa surface de contact plus importante que celle d'un pied nu, la palme repousse plus efficacement l'eau et permet à l'élève qui en maîtrise l'utilisation, pour un effort moindre, de gagner en vitesse, aisance et stabilité.

= **Déplacements**

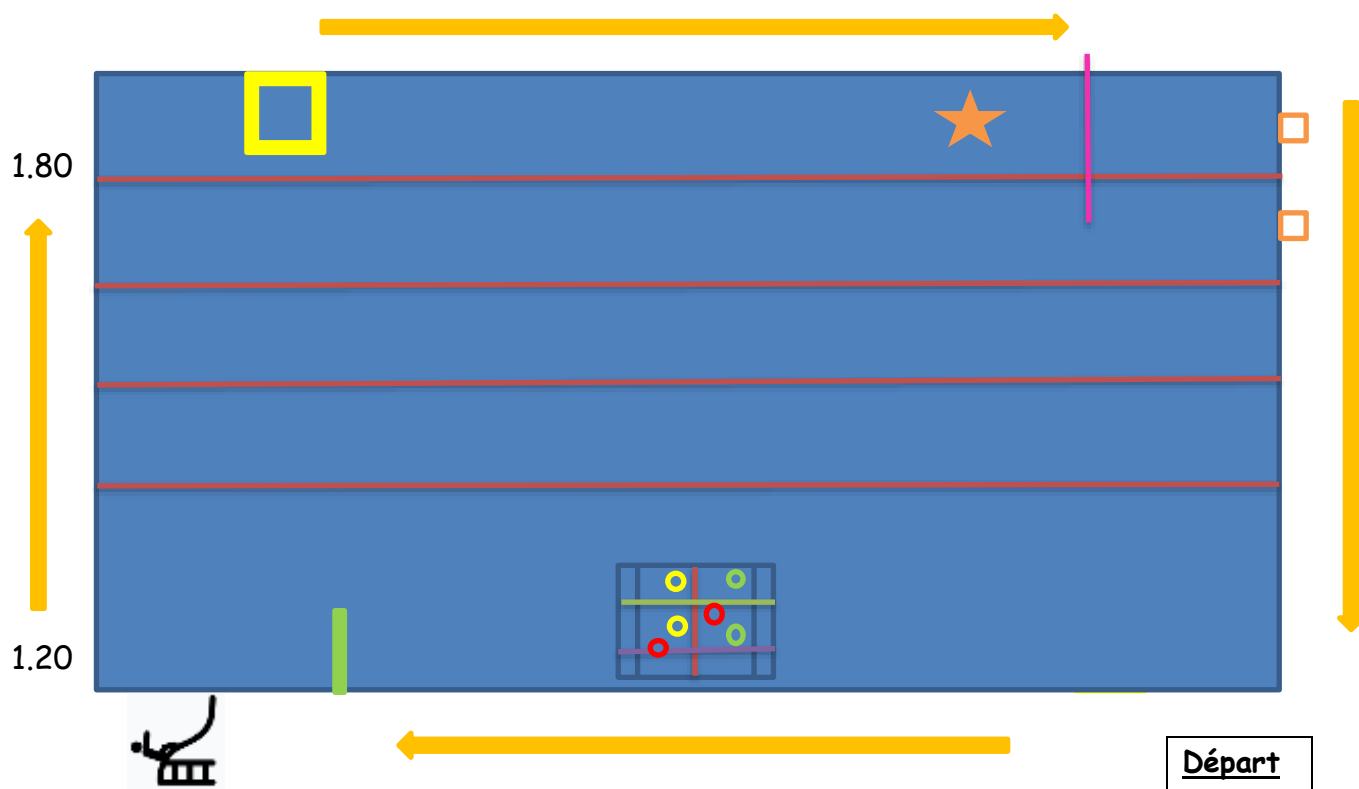
Parcours séance 4



PARCOURS

- Descente à l'échelle par le Biglisse
 - Déplacement libre à 1.20 mètres jusqu'à la frite puis réaliser un équilibre (ventral / dorsal).
 - Sortir du bassin après la dernière frite.
 - Pont de singe pour traverser le bassin.
 - Passage sous les frites (avec ou sans aide du bord)
 - Sortir du bassin après la dernière frite.
 - Entrée dans l'eau à 1.80 m (échelle / saut du bord / saut du plot...)
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous la ligne d'eau et retour au point de départ.
-
- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
 - Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Parcours en continu.
 - **Avec ou sans** matériel de flottaison (1 ou 2 frites) suivant les élèves.

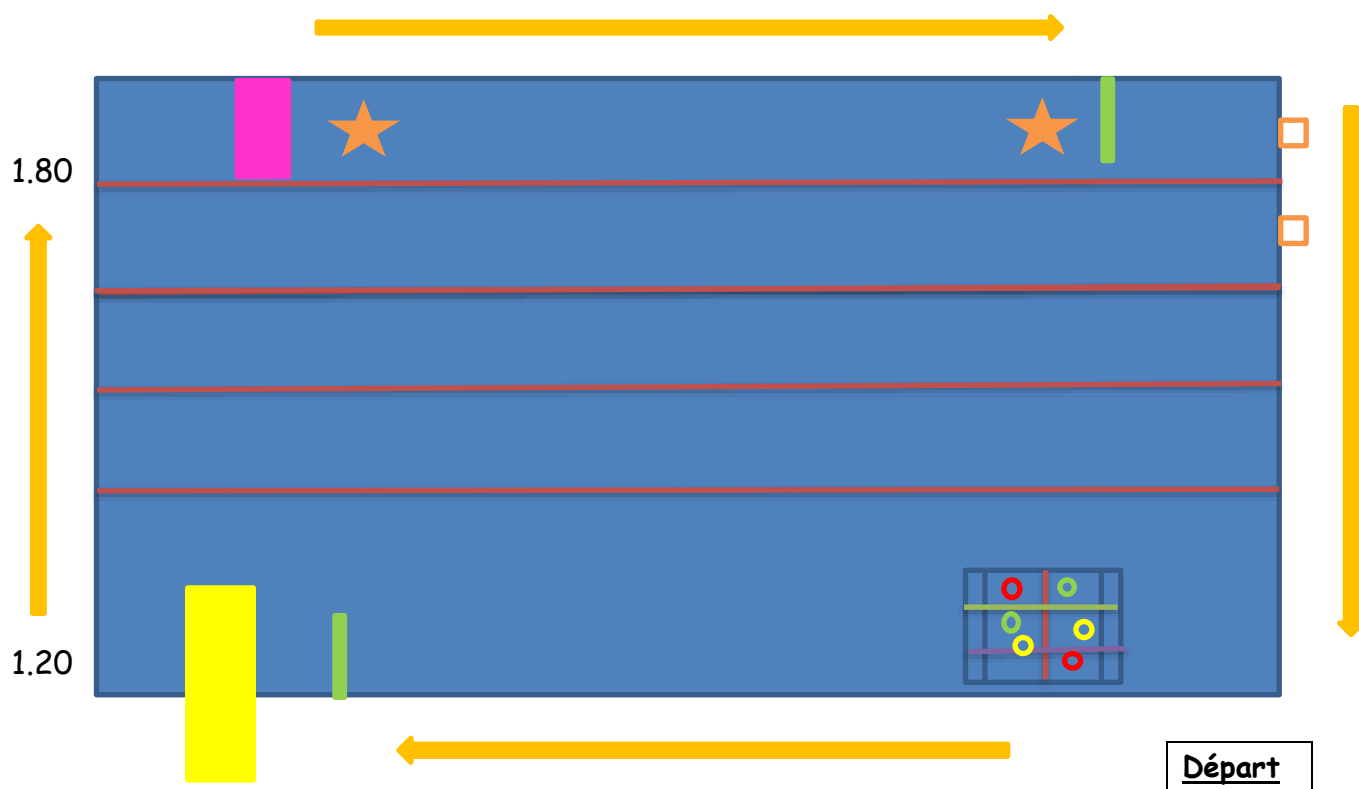
Parcours séance 7



PARCOURS

- Descente à l'échelle ou saut du bord à 1.20 m.
 - Déplacement ventral à 1.20 mètres jusqu'à la cage et récupérer un anneau, ensuite reprendre le déplacement jusqu'à la frite puis sortie du bassin
 - Toboggan bleu
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau
 - Passage sous le tapis jaune troué au milieu
 - Déplacement dorsal à 1.80 mètres jusqu'à la perche et passer en dessous avant de sortir.
 - Entrée dans l'eau à 1.80 m (échelle / saut du bord / saut du plot...)
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau et retour au point de départ.
-
- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
 - Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Parcours en continu.
 - **Avec ou sans matériel de flottaison (1 frite au maximum)** suivant les élèves.

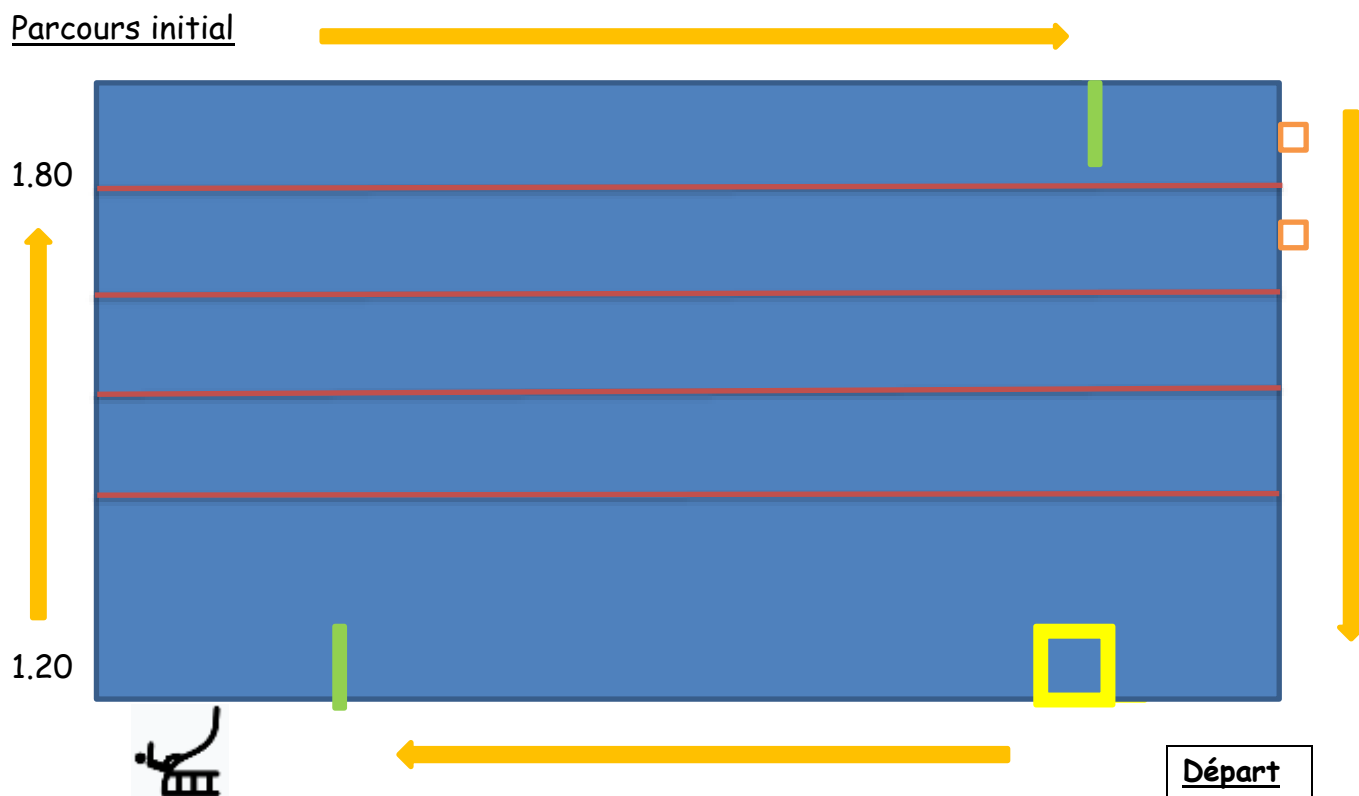
Parcours séance 8



PARCOURS

- Descente à l'échelle ou saut du bord à 1.20 m.
 - Entrée dans la cage et récupérer un anneau
 - Déplacement libre à 1.20 m et sortir après la frite.
 - Ponceau (long tapis jaune flottant) de différentes manières (avant, arrière, course...)
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sous les 4 lignes d'eau
 - Passage sous le tapis rose
 - Réaliser un équilibre (ventral / dorsal)
 - Déplacement libre à 1.80 mètres jusqu'à ligne d'eau.
 - Réaliser une sustentation verticale
 - Passage sous la ligne d'eau non tendue
 - Entrée dans l'eau à 1.80 m par un saut.
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau et retour au point de départ.
-
- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
 - Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Parcours en continu.
 - **Sans** matériel de flottaison

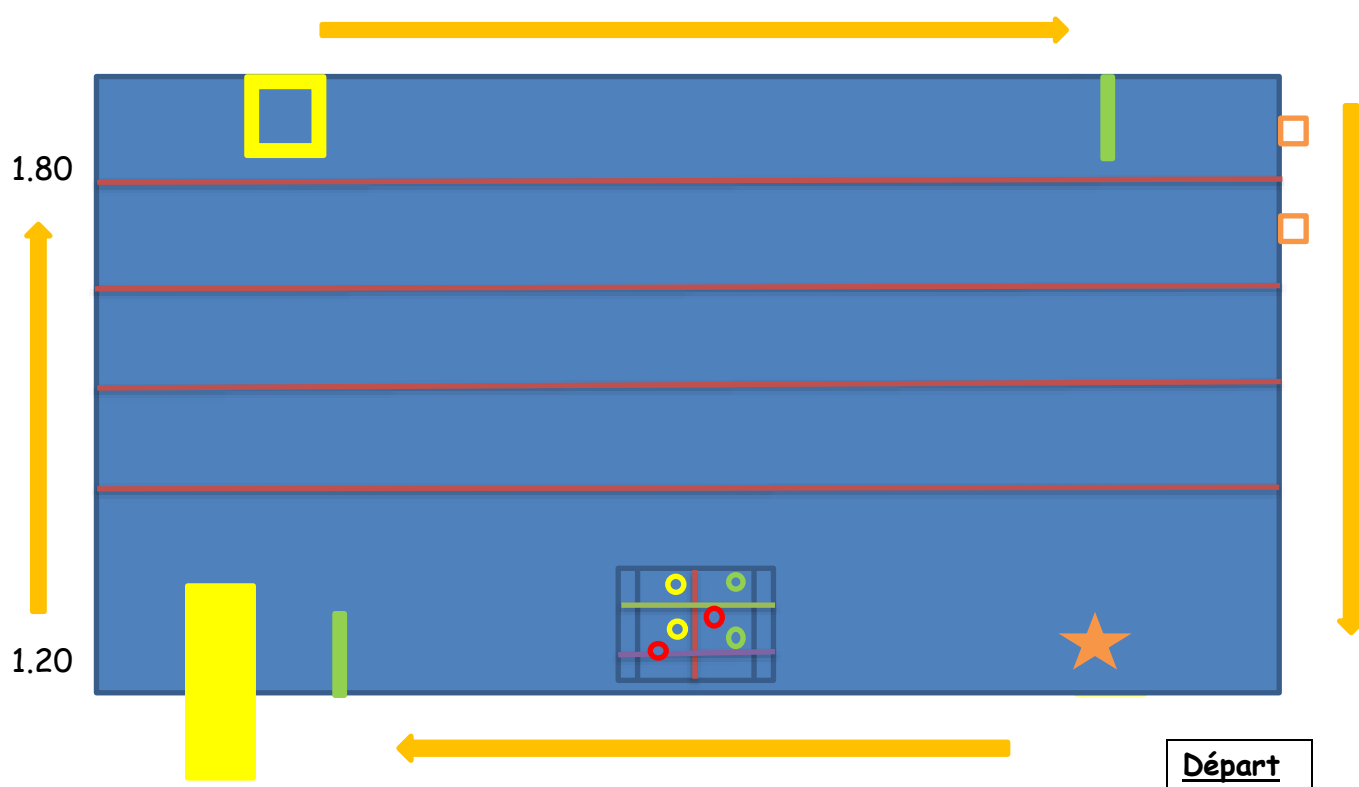
4. Parcours lors des séances en cycle 3



PARCOURS

- Descente à l'échelle ou saut du bord à 1.20 m.
 - Passage sous le tapis jaune troué au milieu
 - Déplacement libre à 1.20 mètres jusqu'à la frite puis sortie du bassin
 - Descente du toboggan
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau
 - Déplacement libre à 1.80 mètres jusqu'à la frite puis sortie du bassin
 - Entrée dans l'eau à 1.80 m (échelle / saut du bord / saut du plot...)
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau et retour au point de départ.
-
- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
 - Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Parcours en continu.
 - **Avec ou sans matériel de flottaison (1 ou 2 frites)** suivant les élèves.

Parcours séance 4

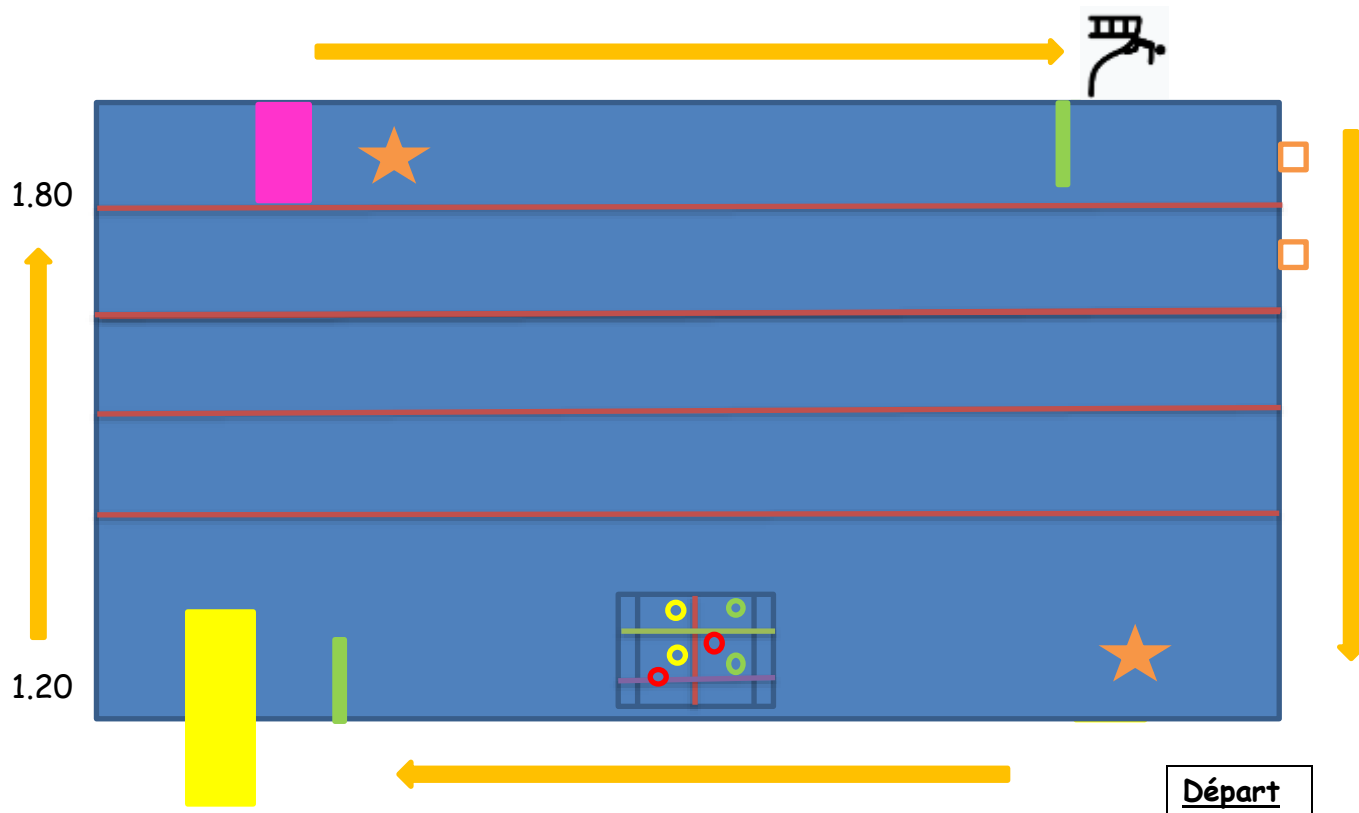


PARCOURS

- Descente à l'échelle ou saut du bord à 1.20 m.
- Equilibre (ventral / dorsal)
- Déplacement ventral à 1.20 mètres jusqu'à la cage et récupérer un anneau, ensuite reprendre le déplacement jusqu'à la frite puis sortie du bassin
- Ponceau (long tapis jaune flottant) de différentes manières (avant, arrière, course, roulade...)
- Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau
- Passage sous le tapis jaune troué au milieu
- Déplacement dorsal à 1.80 mètres jusqu'à la frite puis sortie du bassin
- Entrée dans l'eau à 1.80 m (échelle / saut du bord / saut du plot...)
- Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau et retour au point de départ.

- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
- Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Parcours en continu.
- **Avec ou sans** matériel de flottaison (**1 frite au maximum**) suivant les élèves.

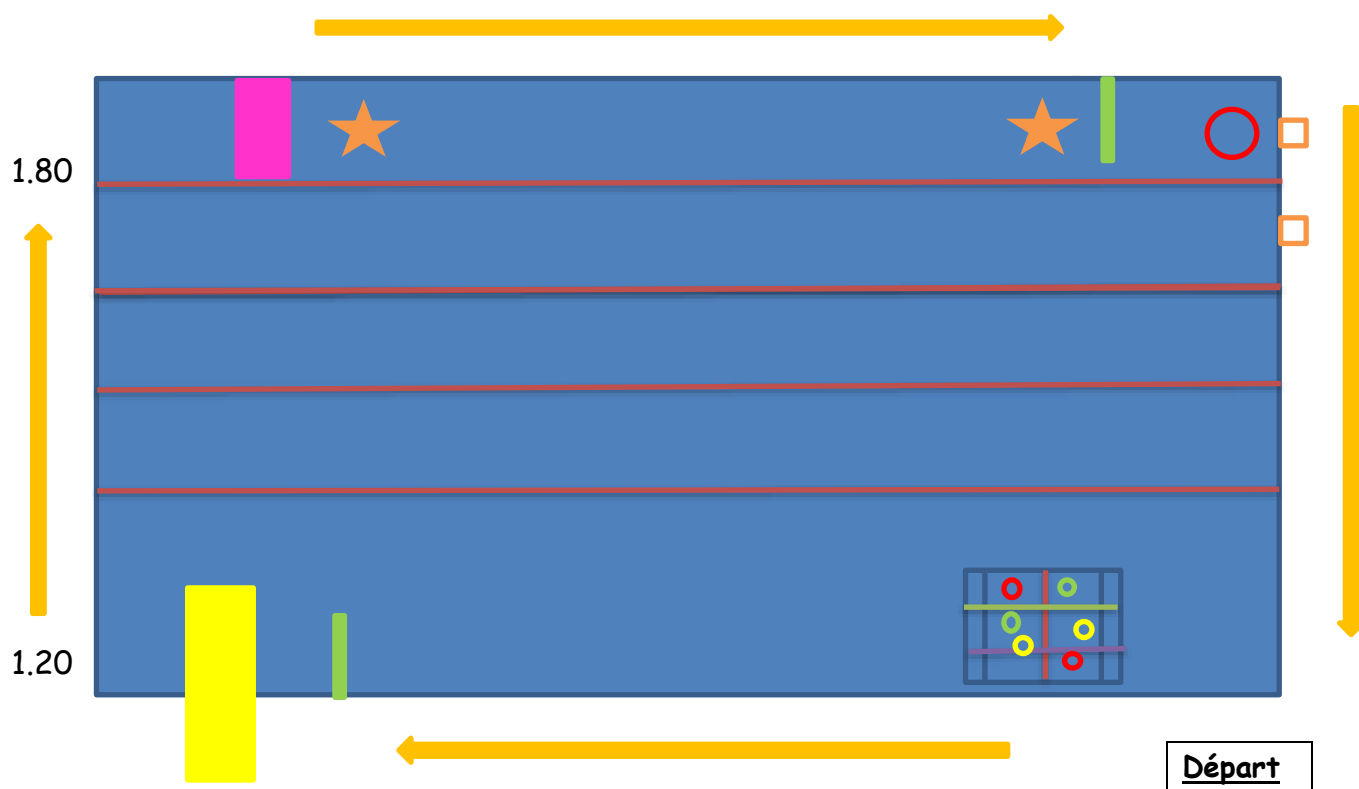
Parcours séance 7



PARCOURS

- Descente à l'échelle ou saut du bord à 1.20 m.
 - Equilibre ventral
 - Déplacement ventral à 1.20 mètres jusqu'à la cage et récupérer un anneau, ensuite reprendre le déplacement jusqu'à la frite puis sortie du bassin
 - Poncean (long tapis jaune flottant) de différentes manières (avant, arrière, course, roulade...)
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sous les 4 lignes d'eau
 - Passage sous le tapis rose
 - Equilibre dorsal
 - Déplacement dorsal à 1.80 mètres jusqu'à la frite puis sortie du bassin
 - Entrée dans l'eau à 1.80 m (échelle / saut du bord / toboggan / saut du plot...)
 - Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sous les 4 lignes d'eau et retour au point de départ.
-
- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
 - Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
 - Parcours en continu.
 - **Sans** matériel de flottaison.

Parcours séance 8



PARCOURS

- Descente à l'échelle ou saut du bord à 1.20 m.
- Entrée dans la cage et récupérer un anneau
- Déplacement ventral à 1.20 m.
- Ponceau (long tapis jaune flottant) de différentes manières (avant, arrière, course, roulade...)
- Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sous les 4 lignes d'eau
- Passage sous le tapis rose
- Equilibre dorsal
- Déplacement dorsal à 1.80 mètres jusqu'à la frite, sustentation verticale, puis sortie du bassin
- Entrée dans l'eau à 1.80 m par un saut en passant à travers un cerceau.
- Traversée du bassin dans le sens de la largeur en passant sur ou sous les 4 lignes d'eau et retour au point de départ.

- Possibilité d'organiser plusieurs points de départs à différents endroits du bassin en petits groupes afin de ne pas se gêner lors de la réalisation du parcours.
- Sens de rotation dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Parcours en continu.
- **Sans** matériel de flottaison

5. Certificat d'aisance aquatique

Modèle de certificat d'aisance aquatique

Recto

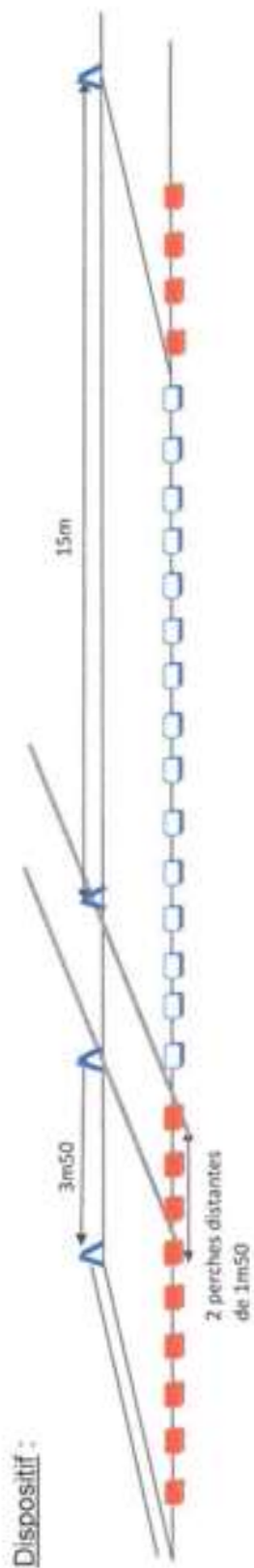
Académie de _____	<i>Certificat d'aisance aquatique</i>
Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : __/__/_____ École/collège : _____
	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Verso

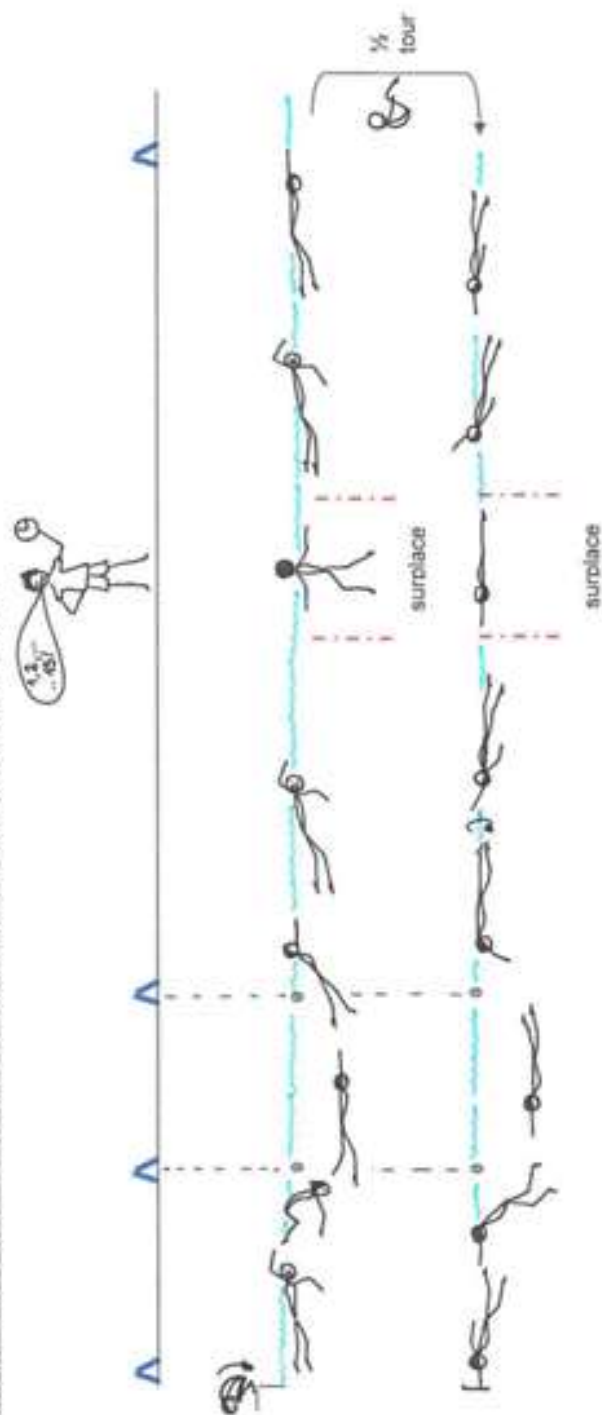
<i>Certificat d'aisance aquatique</i>
Le professeur des écoles, ou le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ , certifie que l'élève _____ a passé avec succès le test défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport.
le __/__/_____
Nom et signature du professeur
(1) rayer la mention inutile

6. Parcours de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager

Evaluation du Savoir Nager BO du 23 juillet 2015



Parcours en aller-retour à réaliser sans lunettes et sans reprise d'appui :



7. Modèle d'Attestation Scolaire du Savoir Nager

Modèle d'attestation scolaire « savoir-nager »

Recto

Académie de _____	PHOTO
Cachet de l'établissement et signature du directeur de l'école ou du chef d'établissement	<i>Attestation scolaire</i> <i>« savoir-nager »</i>
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : __/__/____ École/collège : _____

Verso

<i>Attestation scolaire « savoir-nager »</i>	
Le professeur des écoles et le _____, ou le professeur d'éducation physique et sportive ⁽¹⁾ , certifient que l'élève _____ maîtrise le savoir-nager défini par l'arrêté du 9 juillet 2015 (parcours de capacités, connaissances et attitudes).	
le __/__/____	
Noms et signatures du professionnel agréé (et titre)	professeur
(1) compléter ou rayer la mention inutile	